

La Poterie en photos



Vœux du maire
Vendredi 17 janvier 2025



Paysage brumeux de janvier



Fête de la Saint Louis
Août 2024



Sécurisation de l'église

PotMat'Infos

L'actualité de La Poterie-Mathieu



SITE INTERNET
N'hésitez pas à consulter les pages de
notre site www.lapoteriemathieu.fr

Édito

Chères Potiermathieusaines, chers Potiermathieusains,

Le conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année 2025.

Une année 2024 désastreuse sur tous les plans : météo pourrie, guerres, catastrophes en tous genres, 2 gouvernements démissionnaires, dissolution de l'Assemblée Nationale. Allez, courage, 2025 ne peut être que meilleure.

Heureusement, les Jeux Olympiques Paris 2024 ont apporté beaucoup de joie dans les cœurs. Une moisson de médailles et la fierté du pays d'avoir réussi un exploit. C'est pour égayer l'année que l'Association des Festivités de La Poterie-Mathieu (AFLPM) a prévu plusieurs événements : Repas en Février, Loto en Avril, Fête des Voisins le 30 Mai, Foire à tout le 6 Juillet, St Louis le 23 Août, Repas en Octobre. Nous vous attendons nombreux pour participer à l'animation de notre village.

Bien amicalement,

Le maire, Gilles SÉBIRE

À vos agendas Calendrier 2025 (sous réserve)

Actualisation des dates sur :

- ✓ le site de la commune www.lapoteriemathieu.fr
- ✓ sur l'application panneau Pocket

- Soirée paëlla avec animation musicale par DJ live music 27 : samedi 22 février à partir de 19h30 à la salle des fêtes.
- Loto : samedi 12 avril à partir de 18h30 à la salle des fêtes.
- Fête des voisins : vendredi 30 mai à partir de 19h00 à la salle des fêtes.
- Foire à tout : dimanche 6 juillet autour de la mairie.
- Fête de la Saint-Louis : samedi 23 août. Messe à l'église suivie d'un vin d'honneur à la mairie ; dîner organisé par la Confrérie de Charité.
- Soirée choucroute avec animation musicale par DJ live music 27 : samedi 11 octobre à partir de 19h30 à la salle des fêtes.

PotMat'Infos
Bulletin d'informations municipales
de La Poterie-Mathieu /
Tirage 150 exemplaires
Éditeur : Mairie de La Poterie-Mathieu - RD 810 -
27560 La Poterie-Mathieu
Imprimeur : imprimerie de Piencourt éditions
Sorman
Directeur de la publication : Gilles SÉBIRE
Responsable de la rédaction et mise en page :
Aurélia MONLOUIS-BRÉVAL
Prix de vente : gratuit
Dépôt légal : 01/2025
Date de parution : janvier 2025
N° ISSN : 2969-0196
© : Mairie de La Poterie-Mathieu



PANNEAU POCKET

*Vous voulez recevoir toute l'actualité
de la Poterie-Mathieu en temps réel ?*

Téléchargez l'application Panneau Pocket sur votre smartphone !



N° 9 – janvier 2025

Mairie
Route départementale 810 - 27560 LA POTERIE-MATHIEU
Téléphone : 02.32.57.97.72- Courriel : m.la-poterie-mathieu@laposte.net
Ouverture le mardi de 17h à 19h et le samedi de 11h à 12h

Changement 2025 : Gestion des déchets

Au 1er janvier 2025, le SDOMODE, syndicat à compétence « traitement » des déchets, fait évoluer ses statuts, pour devenir le PRÉCOVAL, syndicat de prévention, collecte et valorisation des déchets de l'Ouest de l'Eure. Désormais, le syndicat gère les déchetteries mais également le ramassage de vos ordures ménagères et collectes sélectives.



Tri des restes alimentaires : des points d'apport volontaire pour le tri des restes alimentaires sont mis en place progressivement dans les communes. Celui de La Poterie-Mathieu devrait arriver prochainement.

Vous pourrez y déposer des restes de repas, des épluchures de fruits et de légumes, des fruits et légumes abîmés, des restes de fromage, des restes de poissons et de viandes, des restes de pain, des sachets de thé ou café, des coquilles d'œufs, des aliments périmés sans emballage, des petits os, ...

Nous vous informerons de son arrivée et des consignes d'utilisation sur le site Internet et Panneau Pocket.

Concernant la **TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)**, elle sera applicable sur la communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge au 1^{er} janvier 2026. Des tests avec vos poubelles pucées pourront être réalisés en 2025. Si vous n'avez pas encore récupéré vos poubelles, n'hésitez pas à contacter le 02.32.43.14.75

Toutes les questions relatives à la gestion des déchets sont à adresser à
Un numéro de téléphone unique : 02 32 43 14 75

Calendrier de collecte du 1^{er} semestre 2025



Le tri, votre meilleur allié pour réduire vos ordures ménagères



Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
			2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Informations communales

NOËL POUR LES ENFANTS

Cette année encore, un bon cadeau d'une valeur de 20 € a été donné aux enfants de la commune jusqu'à 11 ans inclus. Nous espérons que ce cadeau a ravi les petits potiers-mathieusains.

REPAS POUR LES + 60ANS

Comme chaque année, les élus du conseil municipal vous proposent de venir déjeuner au restaurant le **dimanche 9 mars**. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou venir à cette date, merci de bien vouloir le signaler à la mairie avant **samedi 8 février** afin que l'on puisse vous apporter un panier garni à votre domicile.

DÉCLARATION DE DÉTENTION DE VOLAILLES

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux.

Un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

POUR QUI ?

Les détenteurs non commerciaux de volailles (basse-cour) et autres oiseaux captifs élevés en extérieur.

COMMENT ?

Vous pouvez vous faire recenser :

- Auprès de votre mairie en retournant le formulaire Cerfa 15472*02 complété, daté et signé à votre mairie
- En ligne, sur le site demarches.agriculture.gouv.fr en renseignant le formulaire dématérialisé.

Vous devez signaler à votre vétérinaire ou à la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP/DDETSPP) toute mortalité ou comportement anormal de vos oiseaux. Pour limiter les risques de contamination, des mesures de biosécurité sont à mettre en place : Fiche biosécurité basses-cours disponible en mairie ou sur le site du ministère de l'agriculture.

ENTRETIEN DES HAIES ET ARBRES

Pour rappel, les propriétaires riverains doivent entretenir leurs haies et arbres le long des routes communales afin d'éviter tout incident lors de vents violents ou tempêtes.



AJOUT D'UN ARRÊT TRANSPORT SCOLAIRE

Une demande de création d'un nouvel arrêt de transport scolaire a été demandée par les habitants de la rue de la belle épine compte tenu du nombre d'enfants dans cette rue. Après plusieurs solutions étudiées (mise en place d'un taxi, création d'un arrêt au plus proche de la rue ou encore détour du car actuel), il s'avère que la seule solution acceptable à ce jour est trop coûteuse et difficilement réalisable. Nous continuons donc d'étudier le dossier.

REPRISE DE CONCESSION CIMETIERE

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon va être lancée afin de libérer de l'espace dans le cimetière qui commence à devenir trop petit.

ÉLU RURAL RELAIS DE L'ÉGALITÉ (ERRE)

L'élu rural relais de l'égalité œuvre à la lutte contre les violences intrafamiliales et a pour but d'accompagner les victimes et d'entrer en relation avec les structures locales adaptées. L'élu référent sur notre commune est Gilles SÉBIRE (téléphone : 07.57.06.71.88. - courriel : m.la-poterie-mathieu@laposte.net).